

FONDS DE RECONSTRUCTION D'HAÏTI

MISE A JOUR DU STATUT EN DATE DU 23 MARS 2012

Titre du Projet:	UNDG/HRF – 7 : Programme d'appui à la reconstruction du logement et des quartiers http://mdtf.undp.org/factsheet/project/00079654				
Entité Partenaire:	Nations Unies	Numéro de la Note Conceptuelle de la CIRH:		PCN/000397	
Objectif de Développement du Projet:	<p>Le Programme développera et fournira les outils d'aide à la décision, à l'information et à la coordination pour la mise en œuvre de l'ensemble des initiatives en cours et à venir pour la reconstruction, et notamment :</p> <p>(a) un dénombrement des personnes et des habitations des sinistrés et un état des lieux des territoires les plus gravement touchés ;</p> <p>(b) la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation continu de la reconstruction ;</p> <p>(c) la dotation auprès du gouvernement, des collectivités territoriales et des communautés des moyens leur permettant de gérer et coordonner la reconstruction ;</p> <p>et (d) les instruments de planification urbaine et régionale stratégique sur lesquels seront basées la reconstruction et la refondation territoriale.</p>				
Secteur du PARDH¹:	Refondation territoriale : 4.1.1 reconstruction des zones dévastées (incl. utilisation des sols et planification stratégique), 4.1.3 Gestion des risques, 4.1.4 Pôles régionaux de développement et rénovation urbaine et 4.1.5 Aménagement du territoire et développement local		Secteur de la CIRH:		Logement
Agence(s) en Charge²:	OIM, ONU-Habitat, PNUD, UNFPA avec les partenaires nationaux suivants : MPCE, MICTDN, MTPTC, CNIGS, IHSI				
Coût Total du Projet (US\$ millions):	\$30,941,000	Montant Total Approuvé de Subvention du FRH (US\$ millions):	\$24,67M	Montant Total des Fonds du FRH transférés à l'Entité Partenaire (US\$ millions):	\$24,67M
Autres Bailleurs de Fonds (indiquer le montant par bailleur):	MPCE \$5, 871,000 PNUD \$400,000				
Fonds du Projet décaissés (US\$ millions):	US\$ 755,000 MPCE US\$ 365,000 PNUD US\$ 3,679,641 FRH Total: US\$ 4,799,641		Pourcentage du Décaissement par rapport au coût total du projet:		15,5%

¹ Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti.

² Agence or Agences qui est/sont le(s) bénéficiaire(s) direct(s) de l'Entité Partenaire et qui est/sont responsable(s) de la supervision de la mise en œuvre du projet.

Fonds du FRH décaissés (US\$ millions):	US\$ 384,152 ONU-Habitat US\$ 320,000 PNUD US\$ 0 UNFPA US\$ 2,975,489 OIM TOTAL: US\$ 3,679,641	Pourcentage des fonds du FRH décaissés par rapport au montant approuvé de la subvention du FRH³:	3,75% 21,5% 0% 23,6% TOTAL: 16%
Date d'Approbation Finale du CP du FRH:	28 juin 2011	Date Effective du Projet⁴:	29 juillet 2011
Durée Prévue du Projet:	<ul style="list-style-type: none"> • Composante 1 – 1 an • Composante 2 – 3 ans • Composante 3 – 2 ans • Composante 4 – 3 ans 	Date de Clôture Envisagée du Projet :	Juillet 2014 (estimée)

Agence assurant la Mise en Œuvre:	Type d'Organisation (Locale/ONG Internationale, Agence Gouvernementale, etc.):	Financement total du projet acheminé par le biais de l'Agence assurant la Mise en Œuvre (Budgétisé ou Réel):
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations	\$12,585,330
PNUD	Agence des Nations Unies	\$1, 486,230
UNFPA	Agence des Nations Unies	\$85,600
ONU-Habitat	Agence des Nations Unies	\$10, 266,140

Indicateurs Quantitatifs de Résultats (y compris le but)	Progrès:	Pourcentage de ce qui a été planifié:
Composante 1		
Résultat 1.1 : Cartographie et inventaire des bâtiments mis à jour, y compris les données sur les services de base dans les zones affectées rendus disponibles.		
Indicateur 1.1.1 Outils de cartographie et d'inventaire de bâtiments et méthodologie améliorés et mis à jour. <i>But :</i> <i>Méthodologie finalisée et utilisée pour la collecte de données</i>	Les outils de cartographie et la méthodologie ont été finalisés ⁵ durant la période précédente. Les outils et la méthodologie ont été testés dans 3 zones (constituant un total de 130 SDE) La collecte de données dans la Zone 1 (Nerette, Morne Hercule, Morne Lazarre et une partie de Bourdon à Pétiion-Ville), puis la Zone 2 (Canapé-Vert à Port-au-Prince est effectuée par l'IHSI avec un contrôle direct de l'OIM. Dans la Zone 3 (Mais Gâté et une partie de Delmas) le travail est effectué et géré directement par l'IHSI. En plus de ces zones, les outils et la méthodologie ont été aussi appliqués dans la commune de Delmas pour 324 SDE.	95%
Indicateur 1.1.2 Le personnel de l'IHSI est formé pour effectuer la collecte de données conformément à la	85 agents de l'IHSI ont été formés à la méthodologie mise à jour pour la cartographie et l'inventaire des bâtiments et entreprennent des activités de collecte.	100%

³ Ce pourcentage inclut les frais de 1% de l'agent administratif, en sus des fonds décaissés.

⁴ Date de réalisation de toutes les conditions d'efficacité du projet et du début de la mise en œuvre des activités de projet.

⁵ Notez que les outils et méthodologie ont été finalisés dans la mesure où ils peuvent être mis en œuvre pour l'utilisation du projet. Nous anticipons quand même que des modifications seront faites selon les besoins identifiés tout au long de l'échéancier du programme. Ainsi le pourcentage de réalisation restera de 95% jusqu'à la fin du projet, lorsqu'aucune autre modification ne peut être faite.

<p>méthodologie <i>But :</i> 81 agents formés sur la méthodologie finalisée</p>		
<p>Indicateur 1.1.3 Les produits tels que les cartes et rapports sur l'inventaire des bâtiments et la cartographie sont disponibles pour les acteurs de la reconstruction <i>But :</i> Cartes détaillées et rapports sur 3300 SDE disponibles.</p>	<p>A la fin du mois de Mars 2012, la cartographie et l'inventaire des bâtiments pour 71 SDE ont été complétés, dans les zones 1 et 2</p> <p>Pour la zone 3 et 324 SDE dans la commune de Delmas, les données ont été collectées et sont actuellement en cours d'être vérifiées et encodées à partir de cette période.</p> <p>De plus, les données de la cartographie et de l'inventaire de bâtiment pour 26 SDE à Carrefour-Feuilles (commune de Port-au-Prince) et 36 SDE à Delmas 32 (commune de Delmas) ont été collectées lors d'une initiative séparée⁶ mais complémentaire, et sont aussi disponibles.</p> <p>Présentement, des cartes et rapports peuvent être générés pour environ 457 SDE.</p>	<p>14%</p>
<p>Résultat 1.2 : Les informations sur la population (recensement) dans des zones sélectionnées sont recueillies et rendues disponibles.</p>		
<p>Indicateur 1.2.1 Les outils et la méthodologie du recensement sont améliorés et mis à jour. <i>But :</i> Méthodologie mise à jour, finalisée et utilisée pour recueillir des données.</p>	<p>La méthodologie a été développée pour le travail de recensement. La méthodologie générale a été subdivisée en trois manuels:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie pour les enquêteurs • Méthodologie pour les superviseurs • Méthodologie pour les contrôleurs <p>Voir annexe 1 pour le document de la méthodologie consolidée du recensement.</p> <p>Ceci est utilisé comme une version de travail de la méthodologie et des outils. Nous anticipons que des modifications continueront d'être introduites selon les besoins tout au long de la mise en œuvre du projet.</p> <p>Le questionnaire pour le Recensement des Quartiers et des Populations Affectés (RQPA) est disponible en Français et en Créole.</p>	<p>95%</p>
<p>Indicateur 1.2.2 Le personnel de l'IHSI est formé pour effectuer la collecte de données conformément à la méthodologie <i>But :</i> 170 agents formés sur la méthodologie finalisée</p>	<p>A compter de mars 2012, 176 agents de recensement ont été formés.</p>	<p>100%</p>

⁶ Réalisé lors l'énumération participative menée par l'OIM dans cette zone, dans le cadre du projet Surmonter les obstacles fonciers liés aux retours et à la reconstruction à Port-au-Prince, Haïti (Over Coming Land Tenure Related Barriers - OLTB) en 2011.

<p>Indicateur 1.2.3 Les produits tels que les cartes et les rapports sur les données du recensement sont disponibles pour les acteurs de la reconstruction.</p> <p><i>But :</i> <i>Cartes et rapports détaillés pour environ 1800 SDE disponibles.</i></p>	<p>La collecte des données est en cours dans les trois zones ciblées.</p>	<p>10%</p>
<p>Résultat 1.3 : La base de données pour la cartographie, l'inventaire des bâtiments et les données du recensement est développée et logée à l'IHSI.</p>		
<p>Indicateur 1.3.1 La base de données est établie pour stocker les informations et faciliter l'analyse de toutes les données recueillies durant le projet.</p> <p><i>But :</i> <i>Base de données nouvelle et améliorée, développée et logée à l'IHSI pour remplacer la version dépassée.</i></p>	<p>La base de données pour l'inventaire des bâtiments et l'information géo-spatiale a été développée et a été transférée au bâtiment de l'IHSI. Les données de l'inventaire des bâtiments et la cartographie pour toutes les zones pilotes dans la zone 1 et la zone 2 ont été encodées. La vérification et le traitement des données sont en cours dans la zone 3 (59 SDE) et Delmas (324 SDE). De plus, les données mises à jour pour les SDE à Delmas 32 (36 SDE) et Carrefour-Feuilles (26 SDE) ont été transférées dans la base de données. La base de données pour les informations du recensement est présentement en développement.</p>	<p>75%</p>
<p>Résultat 1.4 : Les installations de l'IHSI sont rénovées pour assurer une mise en œuvre efficace des activités du projet et une gestion durable des données et des équipements d'une part, et à renforcer les capacités de l'Institut à effectuer d'autres activités d'autre part.</p>		
<p>Indicateur 1.4.1 Le bâtiment de l'IHSI est réparé et rénové.</p> <p><i>But :</i> <i>Le bâtiment et les installations de l'IHSI rénovés.</i></p>	<p>Les travaux de réparation ont été complétés et l'inauguration officielle du bâtiment est prévue pour le mois prochain (Avril 2012).</p>	<p>100%</p>
<p>Indicateur 1.4.2 Equipements fournis à l'IHSI pour faciliter la mise en œuvre et le transfert durable.</p> <p><i>But :</i> <i>Des équipements identifiées conjointement avec l'IHSI, ont été acquis et donnés à l'Institut pour renforcer sa capacité à effectuer ses activités quotidiennes concernant le projet et aussi pour venir en support au prochain recensement national.</i></p>	<p>60% des articles sur la liste d'équipements identifiés ont été acquis et livrés à l'IHSI.</p> <p>L'équipe du projet continue à travailler avec le Bureau des douanes et autres agences gouvernementales concernées de façon à réduire les retards de livraison des équipements.</p> <p>Voir annexe 2 pour la liste complète des articles prévus pour acquisition et ceux livrés à l'Institut à partir de cette période.</p>	<p>60%</p>

Résultat 1.5		
Les données sont disponibles et facilement intégrables dans la base de données du SILQ ⁷ pour partage avec les acteurs de la reconstruction.		
Indicateur 1.5.1 Le format et le type de données recueillies complètent ceux prévus pour la base de données du SILQ. <i>But :</i> <i>La base de données et les données recueillies peuvent être facilement intégrées dans la base de données du SILQ.</i>	Toutes les données recueillies pour ce projet sont prêtes à être partagées et transférées dans la base de données du SILQ. L'équipe du projet travaillent actuellement avec le CNGIS ⁸ et ONU-Habitat pour finaliser le protocole d'échange des données entre l'IHSI et le CNIGS. Par ailleurs, en attendant la finalisation du protocole de partage de données spécifiques au programme, les informations sont présentement partagées directement sur demande ⁹ avec les acteurs de la reconstruction pour faciliter leur travail au sein de leurs zones de projet.	10%
Composante 2		
Un réseau d'utilisateurs et de producteurs de données géographiques est mis en place.	Plusieurs réunions sont déjà réalisées avec différents organismes travaillant sur le terrain soit comme fournisseurs/producteurs de données et/ou comme utilisateurs pour le SILQ. La dernière réunion a eu lieu le 14 mars 2012 au CNIGS avec la participation de 10 institutions membres du réseau. Il s'agit d'une activité longue s'étirant sur toute la période d'implémentation du projet. Les membres du réseau sont mobilisés. ONU-Habitat a appuyé des activités d'identification et de délimitation des quartiers des communes affectés depuis le quatrième trimestre 2011 au travers d'ateliers participatifs. ONU-Habitat a finalisé la production des couches spatiales préliminaires pour les communes de Port-au-Prince et Pétiön-Ville et les a transmises au CNIGS pour vérification et correction. Les exercices de délimitation des quartiers des Communes de Jacmel, Delmas et Croix-des-Bouquets sont actuellement en préparation. Des techniciens du CNIGS et du SILQ sont au travail afin de rendre disponible au prochain trimestre une couche validée par le CNIGS pour plusieurs de ces municipalités.	20%
Les besoins et exigences sont identifiés.	Une version consolidée du manuel des opérations a été préparée, document devant servir de feuille de route à la mise en œuvre du SILQ par le CNIGS.	70%
La plateforme SILQ est conçue et opérationnelle.	NA	
Les capacités des usagers sont renforcées.	NA	

⁷ La base de données SSIS a été renommée base de données SILQ (Système d'Information du Logement et des Quartiers). Le développement de la base de données est effectué dans la composante du Programme d'appui à la reconstruction du logement et des quartiers. Donc l'objectif de la composante 1 est d'assurer que les données recueillies sont complémentaires et peuvent être facilement intégrées dans la base de données SILQ pour faciliter le partage des données avec les partenaires de la reconstruction.

⁸ Centre National d'Information Géo-Spatiale

⁹ En attendant la finalisation des politiques générales de partage de données du Programme, l'OIM utilise présentement les directives de protection des données de l'OIM pour le partage des données à partir de cette période.

<p>La mise en œuvre de la plateforme SILQ est démarrée</p>	<p><i>Mise en place de la structure organisationnelle, recrutement et formation du personnel technique</i> Un gestionnaire est affecté au projet depuis le 08 février 2012. Un comité de coordination est mis en place et validé par le CNIGS. Un organigramme de mise en œuvre est conçu et validé par le comité de coordination du projet. Les termes de références pour les postes à combler sont rédigés. Un contrat type est préparé pour le recrutement des ressources humaines. Au 31 mars 2012, un effectif de personnes est affecté à la mise en œuvre du projet. Six jeunes recrues sont en train de recevoir des formations de base par des professionnels senior du CNIGS. Une 1ère séance d'information pour le personnel recruté.</p> <p><i>Locaux et aménagement des espaces de travail</i> Un espace de travail de 50m² est déjà disponible, bien aménagé pour accueillir le staff technique. Un autre espace de travail de 35m² est en construction. La livraison est prévue pour la fin du mois d'avril 2012</p> <p><i>Équipements et logiciels informatiques</i> Les équipements informatiques ont été spécifiés et commandés. La réception des équipements informatiques a été planifiée pour le premier trimestre de l'année 1. Mais vu l'arrivée tardive du gestionnaire, on a dû réviser la description des matériels et des logiciels une seconde fois. Ce qui a généré des retards dans la livraison. Deux PC sont mis à disposition par le CNIGS en attendant la livraison. ONU-Habitat s'apprête à livrer le véhicule acquis pour le CNIGS.</p> <p><i>Achat d'images aériennes</i> La commande est placée pour l'obtention d'image haute résolution sur la couverture géographique du projet (réception espérée pour le début du second trimestre).</p>	<p>40%</p>
<p>Composante 3</p>		
<p>Le MICT dispose des capacités renforcées de suivi, évaluation et communication sur ses activités.</p>	<p>Le coordinateur technique chargé d'appuyer la mise en place et la supervision des ATL et des CRC est en poste depuis le 2 janvier, il est placé sous la supervision conjointe d'ONU-Habitat et du Secrétaire d'Etat en charge des Collectivités Territoriales. L'Accord de Coopération entre le MICTDN et ONU-Habitat, devant permettre d'allouer des ressources au MICTDN pour notamment la mise en place de la cellule de suivi, évaluation et communication et la formation d'ingénieurs municipaux, est finalisé depuis fin 2011 et toujours en cours d'examen au MICTDN. Pas de progrès enregistrés.</p>	<p>10%</p>
<p>Les collectivités, à travers les Agences Techniques Locales, disposent d'un personnel formé pour appuyer techniquement la coordination de la reconstruction et faciliter les démarches de montage de projets techniques.</p>	<p>N/A</p>	<p>N/A</p>

<p>Les territoires disposent de dix agences techniques locales à l'échelle (inter)communale et de douze centres de ressources communautaires au niveau des quartiers pour faciliter la planification, la coordination et l'information sur la reconstruction, le retour et le développement local.</p>	<p>Sous composante ATL ONU-Habitat et le MICTDN ont eu plusieurs rencontres de travail avec les 10 Communes concernées de manière à finaliser les Accords de Coopération entre ONU-Habitat, les Communes et le MICTDN à travers lesquels les ressources seront pourvues aux communes pour couvrir les frais de personnel, de fonctionnement et d'études des ATL pour une durée de deux ans. Ces rencontres ont permis de valider les profils de poste, agréer l'hébergement des ATL, finaliser les budgets par commune et rassembler la documentation administrative nécessaire. Les Accords ont été soumis au MICTDN pour son appréciation. Les Maires ont validé les profils prioritaires retenus pour leur ATL respective. Les avis de vacance sont finalisés, un blog est en cours de construction pour l'affichage des avis de vacance au niveau national. Les Maires ont identifié les locaux municipaux où seront logées les ATL (seule la Commune de Miragoâne devra louer un espace à cet effet). Des ressources ont été réservées pour la réhabilitation ou l'aménagement des ces espaces. Le processus d'achat des véhicules pour le compte des Communes est finalisé. Le processus d'achat des équipements informatiques est sur le point d'être lancé sur la base des discussions avec les Communes.</p> <p>Sous composante CRC Janvier 2012 : désignation d'un responsable dont les activités sont essentiellement concentrées sur la mise en œuvre du projet ; Février 2012 : Présentation du nouveau responsable du Projet aux différents partenaires notamment ONU-Habitat, le Directeur des Collectivités Territoriales, les Maires et autres partenaires impliqués dans la Reconstruction du Logement et des Quartiers ; Participation aux différentes réunions avec les partenaires de la composante aux fins de coordination générale des activités et celle spécifique à la coordination et harmonisation des stratégies de communication sous le leadership du MTPTC. La concertation est aussi en cours avec l'équipe 16/6 dont UNOPS, ONU-Habitat et le BIT afin de renforcer l'appui institutionnel à fournir aux autres intervenants à travers les CRC. Pour éviter la duplication et bénéficier des expériences déjà existantes sur le terrain, l'équipe CRC a initié un programme de visite des CARMEN (PNUD), des Centres d'Appui à la Reconstruction (BM), des « House of Knowledge » (CORDAID). Les entretiens en cours permettent de mieux cerner l'importance et les enjeux du projet. L'UNOPS manifeste déjà son intérêt à consulter les CRC pour l'identification de certaines priorités communautaires. Poursuite de l'information des maires et collaborateurs, du Directeur des Collectivités Territoriales et autres partenaires sur le statut et activités des centres de ressources communautaires. Les équipes ONU-Habitat et OIM ont convenu de réaliser conjointement cette tâche pour une meilleure coordination des informations et faire apparaître la complémentarité entre ATL et CRC. Une rencontre a eu lieu dans ce sens avec la Mairie de Delmas le 23 février 2012. Comme support à cette activité, les termes de référence des CRC ont été transmis aux partenaires concernés. La poursuite de l'assistance aux mairies pour l'identification et l'ouverture des espaces devant abriter les activités des CRC. Cinq mairies (Croix des Bouquets, Carrefour, Delmas, Pétion</p>	<p>20%</p> <p>10%</p>
--	--	-----------------------

	<p>Ville et Tabarre) sont déjà engagées dans ce processus dont 2 (Pétion Ville et de Tabarre) sur le point de signer le contrat de location. Le contact est maintenu avec les autres pour accélérer la démarche. Parallèlement à l'ouverture des centres, les Municipalités ont reçu une assistance en matière d'élaboration des termes de référence du personnel devant animer les CRC. Il s'agit de l'agent mobilisateur et du secrétaire. Ces document actuellement disponibles et déjà transmis à certaines mairies faciliteront le recrutement des agents concernés.</p>	
Composante 4		
<p>Les territoires sinistrés par le séisme et les pôles de développement secondaires disposent de plans stratégiques et de plans d'aménagement et d'urbanisme, cohérents avec le développement durable incluant la gestion des risques sismiques, et formulés avec la participation des acteurs concernés.</p> <p>Indicateur : Nombre d'ateliers d'information concertation locale et de participants touchés</p> <p>Indicateur : # de nouveaux outils de planification développés</p> <p>Indicateur : % de la population vivant dans des zones disposant de cartes de risques sismiques</p>	<p>Dans la lignée de l'atelier de lancement de la planification stratégique dans les villes secondaires et leur région (février 2011), le processus de planification stratégique participative est en cours d'extension sur Saint-Marc et sa région (lancement le 6 mars et première réunion le 21 mars), et la Région des Palmes où les discussions sont avancées pour l'organisation d'un atelier régional de consultation planifié mi-avril,</p> <p>A Saint-Marc, l'identification et le coaching des chefs de file par secteur est en cours, en préalable à la tenue des ateliers de consultation.</p> <p>Sur la Région des Palmes, l'atelier régional de consultation, organisé en partenariat avec la DATIP, se nourrit de consultations menées par la DATIP qui ont déjà permis de dégager des priorités consensuelles en vue de définir un plan stratégique de développement durable pour les communes de Léogane, Grand Gôave, Petit Gôave et Gressier. Les dites consultations ont en outre contribué à l'identification de problématiques communes appelant des réponses à l'échelle régionale. Ce sera l'objet de l'atelier régional.</p> <p>L'élaboration des diagnostics et des esquisses de schémas d'aménagement se poursuit et des rapports ont été présentés à la Cellule pour revue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les impacts urbains du séisme dans la zone Jacmel - Marigot • Le diagnostic de la zone Jacmel - Marigot <p>Un projet de guide d'urbanisme illustré et simplifié est en cours d'élaboration ; il a fait l'objet de discussion avec les partenaires du secteur de la planification et de la ville pour confirmer/(ré)orienter le contenu du guide.</p> <p>Les travaux sur le micro-zonage sismique se sont aussi poursuivis.</p> <p>Toutes les dispositions administratives et contractuelles ont été prises à la fois pour le démarrage effectif des activités et d'intégration de la partie Nord du pays dans les études prévues.</p> <p>Une formation de trois semaines a été organisée en France par le BRGM pour une vingtaine de fonctionnaires du Ministère des Travaux Publics Transport et Communication.</p> <p>La collecte de données existantes pour la zone de Port-au-Prince a été réalisée et les relevés géologiques sont en train d'être effectués.</p>	20%

<p>Le MPCE dispose de capacités renforcées de conception / élaboration, coordination et de suivi de la planification et de la mise en œuvre des plans et projets en privilégiant une démarche de planification stratégique (communication / participation)</p> <p>Indicateur : cellule d'appui</p> <p>Indicateur : # et nature des outils développés : Comptes rendus, commentaires, note de méthodologie de concertation, ateliers pré-forum</p>	<p>Le recrutement d'un urbaniste qui viendra en renforcement de la Cellule est en cours.</p> <p>Dans la démarche de planification stratégique, la cellule technique d'appui de la Direction Générale du MPCE continue à développer des outils de conception, coordination et de suivi. L'action de la cellule comprend aussi le renforcement de capacités des partenaires et du MPCE.</p>	<p>30%</p>
<p>Les communes sinistrées et les pôles de développement disposent de capacités pour participer à la planification régionale, préparer les plans communaux, coordonner les projets d'aménagement sur leur territoire et coordonner les plans communautaires de quartier ainsi que la mise en œuvre de plans et projets, la mise en application de la réglementation sur l'urbanisme et l'utilisation d'outils de gestion du développement urbain. D'autre part, le MTPTC dispose de capacités renforcées en matière d'urbanisme.</p> <p>Indicateur : # Instruments de mise en œuvre des plans d'urbanisme</p>	<p>Dans le cadre du groupe de travail sur la Planification Communautaire créé en appui au Service de Planification Urbaine du MTPTC, ONU-Habitat a animé 9 ateliers thématiques de janvier à mars 2012, portant sur : les plateformes communautaires ; l'espace vécu: le quartier et ses limites ; l'utilisation de l'imagerie satellite et le partage de données ; le focus groupe ; la mise en œuvre des projets communautaires ; le Plan de Prévention des Risques et l'exercice de planification ; la prise en compte du handicap dans la planification communautaire ; l'élaboration du diagnostic urbain (profil urbain, stratégie d'intervention, fiches de projets pour la mise en œuvre des plans communautaires).</p> <p>Ces ateliers sont ouverts aux partenaires de mise en œuvre d'ONU-Habitat et d'autres organisations intéressées en vue de coordonner l'ensemble des activités de planification communautaire réalisées sur l'aire métropolitaine, mutualiser les approches et partager les enseignements.</p> <p>Ces ateliers alimentent également la formulation d'une première ébauche de guide de planification communautaire, comme contribution à la préparation du guide d'urbanisme simplifié faisant partie de la commande du MPCE à IBI-DAA. Grâce à la mutualisation, au sein du Ministère, de l'expertise et de l'expérience acquise durant la reconstruction, le Ministère se dotera d'une capacité d'intervention dans les quartiers précaires qui n'ont pas été touchés par le séisme mais qui devront, dans le futur, faire l'objet d'opération de restructuration et d'amélioration du cadre de vie.</p>	<p>30%</p>

Réalisations Qualitatives par rapport aux résultats attendus¹⁰ :

Composante 1

- L'OIM, l'UNFPA et ONU-Habitat continuent de travailler ensemble pour appuyer et renforcer les capacités de l'IHSI. L'une des plus importantes priorités de l'équipe du projet a été d'instituer de bonnes relations entre le personnel de l'IHSI, et l'OIM, l'UNFPA et ONU-Habitat pour promouvoir un environnement de travail plus solidaire et participatif qui contribuera à un sentiment plus accru d'appropriation du travail réalisé par l'IHSI tout en facilitant une coordination plus efficace et la mise en œuvre du projet.
- Bien qu'il y ait eu des retards rencontrés pour la finalisation des outils et de la méthodologie, ils ont néanmoins permis de développer des outils et des procédés plus efficaces et appropriés qui correspondent mieux au contexte du pays. Quoique de légères révisions sont jusqu'à présent anticipées tout au long du projet, les outils et les procédés sont prêts pour la mise en œuvre et nous anticipons que la vitesse de la collecte de données augmentera cette année, étant donné que les équipes de terrain se sont d'avantage familiarisées avec les outils et la méthodologie.
- Dès que la base de données pour les informations du recensement est disponible, elle va permettre l'analyse comparée des bases de données d'énumérations participatives réalisées en 2010-2011 par plusieurs organisations dans une dizaine de quartiers de la zone métropolitaine en vue d'assurer leur intégration dans la base de données de l'IHSI et d'éviter toute duplication.

Composante 2

- L'accord de coopération entre ONU-Habitat et le CNIGS, visant à établir les conditions de partenariat pour la mise en œuvre opérationnelle du SILQ au sein du CNIGS, a été validé et le versement de la première tranche effectué en faveur du CNIGS. Le processus d'acquisition des équipements et des logiciels est en cours de finalisation.
- Les locaux et l'aménagement des espaces de travail sont quasiment complétés.
- L'équipe de coordination de la mise en œuvre est mise en place et validée par le CNIGS.
- La mobilisation de l'équipe technique est en marche. Le gestionnaire du projet est disponible depuis le 08 février 2012.
- Le SILQ mobilise et anime un réseau de producteurs et d'utilisateurs de données. Une stratégie et une priorisation des activités pour la première année ont été définies et leur ont été présentées. L'équipe a pris l'engagement lors de la dernière rencontre avec le réseau de producteurs de données de rendre disponibles au prochain trimestre des couches de délimitations des quartiers valides et officialisées par le CNIGS, des cartes thématiques et d'autres produits reliés.

Composante 3

Sous composante ATL

- Les Accords de Coopération entre ONU-Habitat, les Communes et le MICTDN, devant régir les conditions opérationnelles, administratives et financières pour le montage et l'opérationnalisation des ATL d'une part, et pour la création d'une cellule de suivi, évaluation, communication au sein du MICTDN et la formation d'ingénieurs municipaux d'autre part, sont finalisés. Les Accords avec les Communes sont approuvés par les Maires des Communes concernées. La proposition d'Accord de Coopération avec le MICTDN n'a pas reçu d'écho du Ministère à ce jour.
- Les profils de métiers municipaux prioritaires ont été validés par les Maires. Sur cette base, les avis de vacance de poste sont finalisés.
- Le coordinateur technique avec le MICTDN continue d'explorer des mécanismes de réplication de l'ATL avec d'autres partenaires techniques et financiers impliqués dans l'appui à la décentralisation. De même, des liens étroits se mettent en place avec la DATIP (Agence intercommunale de la Région des Palmes) pour la mutualisation et l'échange d'expérience.

Sous composante CRC

- La majorité des autorités communales à Port-au-Prince et partenaires clefs ont reçu l'information nécessaire sur les CRC leur permettant de s'engager dans le processus de mise en œuvre du projet;
- Cinq mairies (Delmas, Carrefour, Croix des Bouquets, Pétion Ville et Tabarre) ont reçu l'assistance de l'OIM pour démarrer le processus d'ouverture des CRC ;
- Les outils (termes de référence) permettant le recrutement du personnel des CRC ont été élaborés et

¹⁰ Inclut (i) réalisations qualitatives (ii) étapes clés (actuelles ou futures) et (iii) tout changement significatif dans les composantes du projet ou les réallocations budgétaires.

proposés aux autorités communales.

Composante 4

- La cellule technique de la Direction Générale du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe mise en place par le MPCE avec l'appui du PNUD et d'ONU-Habitat a poursuivi son mandat de supervision et de suivi des études d'aménagement du territoire et d'urbanisme ainsi que de facilitation et animation des processus de concertation avec l'ensemble des acteurs.
- L'intégration de l'Unité d'Aménagement du territoire de même que les directions départementales du MPCE tant dans le suivi des études que dans la conduite du processus participatif est en cours.
- La Cellule est en train d'étendre le processus participatif à d'autres villes de provinces et à leur région, notamment Saint-Marc et la Région des Palmes, ce en fonction de l'avancée des diagnostics techniques en cours de préparation par le groupe IBI-DAA. Cela doit permettre de faire remonter l'information et le résultat des concertations en temps opportun auprès du groupe IBI-DAA pour inclusion dans les études.
- A Saint Marc et dans la Région des Palmes, la Cellule a établi un partenariat avec les élus locaux, la Direction Administrative et Technique de la Région des Palmes, des organismes régionaux et d'autres organisations de la société civile locale pour la conduite du processus de planification participative.
- Suite à des discussions avec le Bureau des Affaires Civiles de la MINUSTAH, la Cellule bénéficie aussi de l'appui de leurs bureaux régionaux pour l'organisation des ateliers de concertation en vue d'une meilleure intégration des actions et appuis de l'Equipe Pays et de la MINUSTAH.

Mécanismes de gouvernance du Programme

- Le Comité de Coordination de la composante 4 s'est réuni en février. La réunion a permis de faire le point sur l'avancement des activités et de créer des passerelles avec les composantes 3 et 4. .
- La dynamique d'échange d'information et de collaboration entre les membres des Comités continue et génère les synergies nécessaires pour une mise en œuvre cohérente du Programme d'Appui.

Challenges and autres commentaires¹¹:

Composante 1

- Bien que la mise en œuvre des activités ait subi des retards importants, l'équipe du projet a efficacement identifié les problèmes clés et des solutions pour éviter des retards additionnels. Cependant, à cause des défis rencontrés durant le début du projet, nous anticipons que l'équipe du projet aura besoin de plus de temps, jusqu'à la fin de l'année 2012, pour réaliser les résultats proposés pour cette composante.
- Les difficultés rencontrées par l'équipe comprennent:
 - o Les retards de réception des matériels/équipements importés à travers la douane. Ceci inclut les retards dans l'obtention des licences nécessaires (i.e. documents d'enregistrement de véhicules) par les institutions responsables. .
 - o Des retards dans la finalisation des outils et de la méthodologie puisque les discussions avec les parties prenantes ont pris plus de temps qu'initialement anticipé.
 - o Un taux élevé de rotation du personnel à l'IHSI a occasionné des difficultés liées au renforcement des capacités et des retards dans l'exécution des activités du projet.
 - o Aboutir à un consensus au sein du comité de pilotage du projet (avec tous les directeurs de l'IHSI) pour diverses décisions a pris plus longtemps que prévu.
- Il est à noter que les défis listés ci-dessus ne sont pas directement sous le contrôle de l'équipe de projet. Lorsque cela est possible, l'équipe continue de travailler en étroite collaboration avec les contreparties gouvernementales concernées pour réduire les retards et encourager des procédures plus expédientes de façon à respecter le calendrier du projet.

¹¹ Tel qu'applicable inclut (i) les raisons des délais accusés pour le projet, (ii) les challenges de la mise en œuvre, (iii) statut du financement (écarts de financement, nouvelles sources de financement, ou changements aux contributions initiales), et (iv) toute autre information pertinente.

Composante 2

- Les données collectées jusqu'à présent par les acteurs de la reconstruction sont encore dispersées. Au premier trimestre le SILQ n'était pas en mesure de compiler toutes les données existantes. Au deuxième trimestre, il va falloir mettre plus d'emphasis sur la compilation et la validation des données existantes. Cependant cela nécessitera la disposition des équipements technologiques.
- Les données rassemblées sont de différentes qualités; en effet un travail important de complémentarité et de normalisation est envisagé. Au second trimestre, l'équipe de contrôle de qualité et de mise en forme des données sera mobilisée sur cet aspect du projet.
- L'arrivée du spécialiste en conception et développement du système conditionne la mise en œuvre de plusieurs activités planifiées pour le deuxième trimestre.

Composante 3

Sous-composante ATL

- Le Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Territoriales et de la Défense Nationale dans une correspondance en date du 26 décembre a demandé à ONU-Habitat de mettre en sommeil les activités de la composante le temps que la nouvelle équipe du Ministère confirme la stratégie de décentralisation et de reconstruction. Les activités relatives aux ATL et à l'appui au MICTDN ont été gelées conformément aux instructions du Ministère.
- Une réunion, avec le Directeur de Cabinet du Ministre et le Directeur des Collectivités Territoriales, et portant sur les objectifs, activités et mécanismes de gouvernance et de mise en œuvre du Programme d'Appui, a permis d'agréer le redémarrage des activités préparatoires de la Composante 3. Les contacts avec les Communes ont été réactivés pour finaliser les Accords de Coopération.
- L'Accord de Coopération avec le MICTDN nécessite une nouvelle discussion, ce d'autant plus que le Ministère n'a pu budgéter le financement des postes d'ingénieurs municipaux qui devaient être formés dans le cadre du programme pour venir en appui aux ATL et aux CRC. La réallocation des ressources initialement prévues pour la formation des ingénieurs doit être discutée et agréée avec le MICTDN, et éventuellement portée sur le renforcement de la formation sur le tas pour les personnels des ATL.
- L'Arrêté Présidentiel désignant de nouveaux cartels municipaux pour les Communes de Port-au-Prince et Saint-Marc nécessite d'informer les nouvelles équipes et de confirmer avec elles les dispositions techniques, financières et logistiques agréées avec les équipes municipales précédentes. Les premiers contacts établis en ce sens laissent beaucoup d'espoir pour la continuité institutionnelle.
- Au regard de ce qui précède, des retards dans la mise en place des ATL et dans l'appui au MICTDN sont escomptés.
- Une articulation reste également à trouver avec le programme de décentralisation communautaire (Katy Pam Poze) tout juste lancé par le MICTDN.

Sous composante CRC

- Dans la perspective de promouvoir plus avant la mise en cohérence et la coordination des opérateurs intervenant dans la mise en place de CRC (ou assimilés), plusieurs réunions ont été organisées sous l'égide du BMPAD et d'ONU-Habitat, avec les partenaires ayant établi/ sur le point d'établir des centres de ressources dans les quartiers pour : 1) travailler sur l'harmonisation des appellations, des fonctions, du montage et du mode de fonctionnement des centres communautaires, 2) définir avec le MTPTC les mécanismes d'articulation et de diffusion des matériaux et messages du ministère sur la reconstruction plus sûre à travers les centres communautaires. Ce travail de coordination continue.
- La lenteur du processus d'ouverture des CRC est due au manque de disponibilité de certains maires et l'insuffisance de bâtiments appropriés dans les zones ciblées par le programme. Les maires seront encouragés à désigner des points focaux chargés de suivre ce processus.
- Le contexte politique actuel continue d'entretenir l'incertitude et d'influencer le retard dans les décisions au niveau des mairies. La révocation de l'équipe communale de Port-au-Prince par décision administrative et le placement sous enquête judiciaire des responsables de la mairie de Tabarre (suite à l'incendie du marché principal de la commune) sont en train de remettre en cause les décisions (location de maison, recrutement des agents du CRC...) prises par les cartels concernés conduisant ainsi au ralentissement ou à l'arrêt temporaire du processus.

Composante 4

- Le renforcement de la cellule technique d'appui à la planification territoriale mise en place au MPCE reste crucial pour guider, orienter et coordonner efficacement les nombreuses initiatives de planification et les programmes structurants par les différents acteurs.

- La mobilisation en temps opportun des ministères concernés pour contribuer aux activités à Port-au-Prince et dans les régions demeure toujours un défi. L'implication croissante des directions départementales du MPCE et de l'unité de l'aménagement du territoire devra constituer un levier important pour la participation dans les régions.
- Le processus participatif demeure complexe, y compris dans les pôles de développement. Les efforts déployés en vue du Forum Vil Nou Vle A pour la planification stratégique de la région métropolitaine seront difficilement répliquables partout ailleurs dans les temps impartis par le Programme. Il est donc essentiel de voir comment mettre en place des processus participatifs efficaces pour faire remonter les orientations et influencer le travail de IBI-DAA, mais avec un degré de sophistication moindre.
- Il est important de lancer le processus participatif sur Jacmel et sa région, étant donné l'avancement des travaux du groupe IBI-DAA sur cette région, et l'initiative parallèle de cafés dialogues communautaires lancée par le MICTDN (également sur le thème du devenir des territoires et la participation citoyenne).
- Certains résultats sur le zonage sismique sont déjà disponibles, il est important de se poser d'ores et déjà la question de ce qu'on va faire avec les résultats des travaux de micro-zonage, et notamment de voir comment ces documents vont être traduits par les experts en planification spatiale et d'identifier les recommandations qui pourront être émises à l'issue des études pour que les preneurs de décision puissent décider.
- Pour assurer la cohésion entre les composantes 3 et 4, il devient urgent de mettre en place les ATL rapidement sur l'agglomération de Port-au-Prince de manière à renforcer les capacités des communes en termes de planification et pour qu'elles soient en mesure de contribuer à l'exercice de planification à l'échelle métropolitaine, communale et des quartiers et au dialogue nécessaire entre ces différentes échelles.